CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99225** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE 03/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/07/2011

Raison sociale : GALERNE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2016

Capital : 4 000

24 RUE DES FORGES
28210 ORMOY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2011B00559

Siret : 533 680 336 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6103153

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F37249K1244000 / 001 516162/44

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F37249K1244000 / 001 516162/44

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 37 82 32 49 **Fax :**

Portable : 06 10 89 64 51

Responsabilité légale :
GALERNE LAURENT GÉRANT

Site Internet : http://www.charpente-couverture-eure-et-loir.fr

E-mail : galernesarl@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 288 188 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	13/11/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		13/11/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		13/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/02/2026 08:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99225** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE **03/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/07/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2016
Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2011B00559

Siret : **533 680 336** **00013**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 6103153

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F37249K1244000 / 001 516162/44

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F37249K1244000 / 001 516162/44

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **GALERNE**

24 RUE DES FORGES
28210 ORMOY

Téléphone : 02 37 82 32 49 **Fax :**
Portable : 06 10 89 64 51

Site Internet : http://www.charpente-couverture-eure-et-loir.fr
E-mail : galernesarl@orange.fr

Responsabilité légale :
GALERNE LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	13/11/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	13/11/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	13/11/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	13/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/04/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.